

Communiqué transmis à l'issue de la réunion de la Coordination nationale des IUT, 17 mars 2009 - Villetaneuse.

Coordination nationale des IUT du 17 mars 2009 à Villetaneuse-Paris 13

Nous, Coordination Nationale du Personnel des IUT, réunie à Villetaneuse, le 17 mars 2009, défendons le service public de l'enseignement et de la recherche, mis à mal par l'autonomie des Universités.

En convergence avec les revendications exprimées par la Coordination Nationale des Universités, nous constatons que toutes les réformes en cours mettent en danger l'Université et notamment les IUT.

La coordination :

- - constate que les résultats des dernières négociations du jeudi 12 mars ADIUT/UNPIUT/CPU/Ministère ne sont pas acceptables. En particulier, nous refusons une circulaire juridiquement fragile et demandons le maintien des moyens de manière pérenne au-delà de 2010.
- - refuse tout chantage qui les enfermerait dans le dilemme : sauver la promotion actuelle ou sauver les promotions à venir, puisqu'ils ne peuvent être tenus pour responsables de cette situation.

En conséquence, elle exige :

- - le maintien de la définition nationale des programmes (Programme Pédagogique National), des modalités pédagogiques et des instances nationales (CCN et CPN) garantissant un diplôme national ;
- - le fléchage national des moyens financiers et humains (postes de titulaires enseignants et BIATOSS) des IUT, assuré par le Ministère et permis par l'article 713-9 du code de l'éducation ;
- - la mise en place d'un système de dotation des établissements, basé sur les besoins et non un système de répartition des moyens tel que SYMPA ;
- - un financement à la hauteur des missions et des besoins du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Voté à l'unanimité des présents

La coordination appelle tous les IUT :

- - à la grève interprofessionnelle et aux manifestations du 19 mars ;
- - à un rassemblement le 20 mars lors de l'AG extraordinaire de l'ADIUT à Cachan pour exprimer son mécontentement, son refus de la circulaire et s'imposer comme interlocuteur ;
- - à la manifestation nationale des Universités du 24 mars ;
- - à participer à la journée d'action nationale de la Coordination Nationale des Universités le 26 mars.

La prochaine coordination nationale des IUT aura lieu le 27 mars au Mans. Elle abordera entre autre la question d'une filière technologique au sein de l'Université avec la création

d'une licence technologique cadrée nationalement avec maintien du DUT. Elle appelle les IUT à réfléchir à ce sujet.

La CNP-IUT participera à la Coordination Nationale des Universités du 23 mars à Strasbourg.

Motion complémentaire *Journée d'action nationale IUT du 20 mars 2009* :

La CNP-IUT appelle tous les IUT à se joindre à l'AG francilienne de Cachan du 20 mars pour exprimer leur refus de la circulaire, présenter nos revendications (y compris l'appel aux démissions collectives) à l'AG extraordinaire de l'ADIUT du même jour à 14h et s'imposer comme l'interlocuteur. En soutien aux actions prévues localement par la Coordination Nationale des Etudiants d'IUT, nous appelons à des actions locales tout azimuts ce jour-là suivant, le mot d'ordre national « Sauvons les IUT ».

Voté à l'unanimité moins une abstention

IUT représentés : IUT de Belfort-Montbéliard, IUT de Bobigny, IUT de Brest, IUT de Cachan, IUT de Dijon-Auxerre, IUT d'Evreux, IUT Le Mans, IUT de Nantes-St Nazaire, IUT d'Orsay, IUT de Quimper, IUT de Saint-Malo, IUT de Rennes, IUT de Rouen, IUT de Saint-Denis, IUT de Sarcelles, IUT de Sceaux, IUT-A de Toulouse (Albi, Auch et Castres), IUT de Tours, IUT de Valence, IUT de Vannes, IUT de Velizy-Rambouillet, IUT de Ville d'Avray, IUT de Villetaneuse.

IUT excusés : IUT de Blagnac, IUT du Havre, IUT de La Roche sur Yon, IUT de Lannion, IUT de Lille, IUT du Limousin, IUT de Marseille, IUT de Montreuil, IUT de Nancy, IUT des Pays de l'Adour (Pau et Mont de Marsan), IUT de Saint-Brieuc.

Avec la participation et le soutien du SNESUP-FSU, du SNPRES-FO